



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Lundi 2 septembre, c'est la rentrée. Pour certains de nos enfants c'est la joie de retrouver les copains, les maîtresses, pour d'autres que j'ai pu rencontrer un peu moins... sûr on ne choisit pas, on va retrouver son école.

Par contre en tant que municipalité, la question qui est préoccupante, c'est combien d'élèves à la rentrée. L'effectif de l'école a légèrement baissé du fait du départ de jeunes couples pour raisons professionnelles.

Pour moi, la ruralité, en qui je crois, c'est l'école, les cris des enfants qui animent le village lorsqu'ils sont en récréation, avec le petit commerce de proximité où l'on prend le temps de se dire quelques mots. C'est pourquoi nous avons entrepris des travaux d'accessibilité à l'école durant les deux mois de vacances.

Je peux vous dire que la régulation des entreprises a bien fonctionné, que nos écoliers ont trouvé des sanitaires refait à neuf avec accès handicapés, escaliers escamotables entre les deux classes, un assainissement refait aux normes actuelles.

Pour ce qui est des chemins nous avons entrepris la réfection de la VC2 du Haut des Frêts sur une longueur d'environ 1 km.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Votre Maire,
Bernard THOMAS



Dossiers

P-2-3-4

Infos diverses

P-5-6-7-8

- Qualité de l'eau
- Info Express - Etat-Civil
- Vie Communale

- Agenda
- Associations
- Manifestations

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

AVRIL 2019

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé. L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant. Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé EUROFINs. Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau. Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : GERBEPAL

Exploitant : MAIRIE DE GERBEPAL

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE GERBEPAL

Nombre de captage d'eau : 1

Protection des captages : Le captage est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau utilisé : L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, une désinfection (Chloration automatique).

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nb d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/Entérocoques Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux	0	8	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels	3,25 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES Herbicides, fongicides, biocides... Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Non mesuré	0,1 ug/L par substance individuelle	Ce paramètre n'a pas été analysé au cours de l'année écoulée.

DURETE (TH) Teneur en calcium et magnésium dans l'eau	8,25°F	TH EAU : 7 à 15°F = Eau douce
AGRESSIVITE DE L'EAU Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée	2	En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrant, ni corrosive.

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre : Conductivité : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 177 uS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100uS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être corrosive.

CONCLUSION GENERALE	
MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2018 a été de bonne qualité	CHIMIE : l'eau distribuée en 2018 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

• Si vos réseaux intérieurs comportent des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer. • Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils. • Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments. • Si en plus du réseau d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commune dans les peuplements atteints

L'arrêté préfectoral n°2019-344 en date du 29 juillet 2019 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints instaure une zone dite de «lutte obligatoire» contre les scolyte, correspondant à l'ensemble des communes du Grand Est.

Dans cette zone, des obligations concernant les épicéas sur pied attaqués par le scolyte et toutes les grumes d'épicéas abattues ou à abattre s'imposent à tous les propriétaires forestiers.

Les obligations des propriétaires :

sur les parcelles forestières, les propriétaires privés ou publics en zone de «lutte obligatoire» sont tenus de prendre les mesures de nature à limiter les attaques de scolytes sur épicéas. Il s'agit :

de mesures curatives :

- faire procéder dans les meilleurs délais à la reconnaissance, l'abattage et à la prise en charge de leurs épicéas sur pied abritant des scolytes vivants (évacuation à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorçage) en vue d'enrayer leur propagation de proche en proche,
- à défaut faire évacuer de la forêt les bois scolytés secs, à des fins de prévention du risque sécuritaire d'atteintes aux personnes.

de mesures préventives :

- faire évacuer, après abattage, à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorcer ou stocker sous aspersion les épicéas sains (non scolytés) dans les coupes en cours :

- dans les 6 semaines qui suivent leur abattage durant la période d'exploitation à risque d'avril à octobre,

- avant fin avril pour les exploitations de novembre à mars.

Les mesures préventives s'appliquent à toutes les exploitations d'épicéas non scolytés afin d'éviter de créer des sites de reproduction favorables au développement des scolytes (grumes fraîchement abattues non écorcées).

L'arrêté est consultable en mairie.

**● Transport scolaire des collégiens et lycéens**

Comme les années passées la municipalité prend en charge la participation familiale des cartes de transport scolaire pour les enfants habitant Gerbépal et empruntant les bus scolaires pour se rendre aux collèges et lycées des secteurs de Corcieux, Gérardmer et Saint-Dié-des-Vosges **jusqu'à l'année de seconde.**

Pour demander le remboursement de cette participation, **veuillez vous présenter en mairie avec le justificatif de paiement édité à partir du site d'inscription en ligne Fluo, d'une copie du titre de transport de votre enfant et d'un RIB.**

● Information EDF :

En 2019 toutes les agences EDF ont fermé leurs portes et cela pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne.

Avis aux Forfelets concernant la fermeture des agences EDF en France en 2019 :

- Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 : <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/>

● Urbanisme - PLUiH :

Imaginons ensemble
le territoire de demain !

PLUⁱH

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et Habitat

le **PLUⁱH**
c'est quoi ?

- Un projet politique intercommunal visant à **harmoniser et encadrer** l'aménagement des communes pour les 10 à 15 ans à venir.
- Un projet construit collectivement visant à définir une **stratégie de développement** sur-mesure et à **renforcer la solidarité** entre les communes.
- Un projet réglementaire comportant des **règles d'urbanisme** justifiées et applicables à tous, au service d'une meilleure **gestion de l'espace.**
- Un projet volontariste dans le champ de l'habitat, visant à **répondre aux besoins de tous.**

**Ateliers
thématiques**

d'information et de concertation !

77
communes

1
projet
commun

à 19h

 **Mercredi 18 septembre** : Espace François-Mitterrand - **Saint-Dié-des-Vosges**
Patrimoine, paysage et cadre de vie

 **Mercredi 25 septembre** : Centre d'animation municipal - **Fraize**
Transports, déplacements, mobilité et communication

 **Mercredi 2 octobre** : Salle Beaugard - **Raon-L'Étape**
Economie et emploi : industrie, artisanat, tertiaire, agriculture et tourisme

 **Mercredi 9 octobre** : Salle des Fêtes - **Corcieux**
Équipements, commerces et services aux habitants

 **Mercredi 16 octobre** : Salle des Fêtes - **Senones**
Démographie et habitat

 **Mercredi 23 octobre** : Salle des Fêtes de Colroy-La-Grande - **Provençères-et-Colroy**
Environnement : faune, flore, biodiversité, pollutions, risques et énergies renouvelable



www.ca-saintdie.fr



Etat civil

Mariages

> le 15 juin 2019 : de **Frédéric KARCHER** et **Julia VIRY**

> le 20 juillet 2019 : de **Fabrice DEMANGE** et **Claire BLAISE**

> le 27 juillet 2019 : de **Jonathan ROUSSEL** et **Mathilde BEURNÉ**

> le 31 août 2019 : de **Nicolas MARCHAL** et **Céline REITZ**

Décès

> le 26 avril 2019 :
Marcelle MOUGINOT

> le 8 juillet 2019 :
Jacqueline THOMAS

Gerbépal en deuil

C'est avec une profonde tristesse que les habitants du village ont appris le décès de Pierrot, c'est ainsi que tout le monde l'appelait affectueusement.

Pierre MOUGEOLLE est décédé le 11 mai à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie. Il s'était marié en 1980 à Gerbépal avec Eliane Guery, de cette union est née Lucie en 1985. Il avait eu la joie de célébrer le mariage de celle-ci en 2011 avec Jean-Baptiste RENON, et sa petite-fille chérie Louna comblait de bonheur « son papou ». Il aimait le jardinage, le ski dans les Alpes, la mer en méditerranée et la marche qu'il pratiquait régulièrement avec son épouse au sein du club des Godillots de Corcieux. Son autre passion était la menuiserie à laquelle il a consacré toute sa vie professionnelle. Pierrot était aussi troisième adjoint au conseil municipal depuis de nombreuses années, il s'occupait principalement des travaux, mais pas que, son expérience, son ouverture d'esprit, sa disponibilité, sa générosité en faisait un pilier de la vie de la commune. Connue, et unanimement appréciée par tous, sa disparition laisse un grand vide et tout le village partage la peine de ses proches, et de ses nombreux amis.

Les mamans à l'honneur



Le maire Bernard THOMAS en présence de conseillers a honoré les mamans de l'année. La salle du conseil était joyeuse et animée par les éclats de voix de Clémentine dans les bras de Amandine

Finance, de Ambre fille de Catherine Heideier, de Ambrose de Manon Martin , Valérien de Mathilde Thomas, enfin de Tim fils de Manon Viry.

Le premier magistrat a souhaité bonne

Vie communale

fête aux mamans avec de jolis bouquets de fleurs, et a ajouté « vous avez fait le choix de vivre en milieu rural et souhaitons que vous y demeuriez, vous êtes l'avenir du village, sachez que le conseil et moi-même sommes très impliqué pour vous rendre la vie plus agréable, les investissements ou les accompagnements aux familles en témoignent c'est d'autant plus important dans cette époque où la main gauche oublie ce que fait la main droite... où l'on crie haut et fort qu'il faut assurer la pérennité du milieu rural et que dans le même temps on subit la réduction des dotations, la suppression des lignes ferroviaires, l'éloignement de l'accès aux soins, la fermeture d'écoles, un plan d'urbanisme réducteur etc... ». Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique fête.

Un dictionnaire très utile pour la prochaine rentrée au collège

La traditionnelle remise des dictionnaires s'est déroulée en salle du conseil. Le premier magistrat, Bernard Thomas, assisté de conseillers, a reçu Delphine Masson la directrice de l'école, Nathalie Claude accompagnées des élèves du cm2. Le maire a mis l'accent sur la place importante que l'école avait dans la vie des villages ruraux et manifesté son inquiétude quant au devenir de ceux-ci. S'adressant aux futurs collégiens, il a indiqué « je vous remets ce

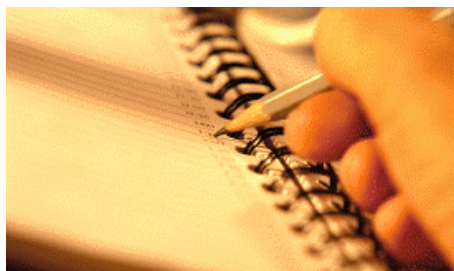
dictionnaire au nom de la municipalité, il vous sera très utile tout au long de votre cursus scolaire. J'espère que vous garderez un bon souvenir de votre passage à l'école du village et vous souhaite une bonne réussite dans la poursuite de vos études, d'ici là, passez de bonne vacances » pour marquer l'évènement gâteaux et jus de fruits ont été servis à l'ensemble des enfants.



Fin d'année scolaire en chanson

Salle comble le vendredi 14 juin en fin de journée, équipe enseignante, parents, amis, le premier magistrat B. Thomas et des conseillers étaient présents au récital que la cinquantaine d'enfants de l'école, ont donné en clôture de l'année musicale. Dirigés par Lucie Villemain, titulaire du diplôme universitaire de musicien permettant d'enseigner en milieu scolaire, et intervenant à l'école dans le cadre des accords avec le syndicat mixte d'arts vivants, les plus petits ont ouvert le bal avec une aventure imaginaire où les animaux étaient rois. Quant aux enfants de CP à CM2 la couleur était le fil conducteur de leurs chants. Un spectacle qui avait de la hauteur, une belle récompense pour les animatrices et beaucoup de plaisir pour les spectateurs.





Octobre 2019

> Vendredi 4 octobre :

Conférence «L'ouragan, la plantation et la plage touristique : formes réelles et imaginaires de la dévastation dans les Antilles» à 20h30 au foyer rural.

Entrée gratuite organisée par l'association espace culture dans le cadre du festival international de géographie.

Novembre 2019

> Vendredi 8 Novembre :

Assemblée Générale de Gerbépal Animation à 20h00 au foyer rural.

> Lundi 11 novembre :

Cérémonie

> Jeudi 14 novembre :

Assemblée Générale de la Gerbe d'Argent au foyer rural à partir de 10h00.

> Dimanche 17 novembre :

Marché du livre d'occasion et du vinyle, organisé par l'association Espace Culture. Réservation auprès de Michel Marchal 06 85 36 33 94.

Décembre 2019

> Samedi 7 décembre :

Fête de la Sainte-Barbe des Sapeurs-pompiers.

> Vendredi 20 Décembre :

Après-midi récréative avec le Père Noël pour les enfants de l'école au foyer rural organisé par l'association le Darou.

> Samedi 21 Décembre :

Distribution des colis du CCAS aux aînés du village.

Gerbépal Animation

Gerbépal Animation, association dynamique de Gerbépal, propose tout au long de l'année de nombreuses activités et manifestations. L'adhésion à l'association est de 5€ et vous donne accès à toutes les activités suivantes :

- **Yoga** : le mercredi soir de 18h30 à 19h30 au Foyer Rural de Gerbépal, avec Anne Thil. Accessible à tous. Forfait de 10 séances pour 50€. A partir du mercredi 18 septembre.

- **Relaxation, détente et lâcher-prise** : le mercredi soir de 19h30 à 20h30 au Foyer Rural de Gerbépal, avec AnneThil. Accessible à tous. Forfait de 10 séances pour 50€. A partir du mercredi 18 septembre.

- **Qi Gong** : le vendredi soir de 18h05 à 19h15 au Dojo de Corcieux, avec Cécile Arseguel. Accessible à tous. Abonnement annuel de 150€ (hors vacances scolaires). A partir du vendredi 20 septembre.

- **Informatique** : dates et horaires à définir courant octobre, avec Pascal Renaud, à la Bibliothèque de Gerbépal. Débutants. 5€ le cours. A partir du mois de novembre.

- **Covoiturage cinéma** : le mardi soir avec Orange Cineday (1 place achetée, 1 place offerte pour les clients d'Orange). Covoiturage

La Gerbe d'argent sur la Côte d'Opale

Pour son quarante-troisième voyage la Gerbe d'Argent est revenue à Blériot Plage, sur les traces de ses anciens. Le thème était la découverte de l'Europe du Nord, Calais ville historique s'il en est, avec la Flandre maritime, puis une incursion en Angleterre par l'Eurotunnel et enfin la découverte de la Belgique.

Chaque ville visitée a été l'objet de découvertes : Calais sa fabrique de dentelle, ses bourgeois et du sommet du beffroi la ville et ses environs. Boulogne et son port de pêche. Pour Londres ses nombreux monuments anciens et modernes vus du bus suivi d'une promenade au bord de la Tamise au pied du pont de Londres. L'architecture flamande de Bruges a été admirée depuis le bateau et c'est en barque que s'est faite la visite du marais, puis de la cathédrale

Associations

au départ de Gerbépal vers Gérardmer ou Saint-Dié selon le film choisi. A partir du mois de novembre.

- **Centre de bien-être Roettele** (10 route du Neuné) : tarif réduit sur la carte de 10 entrées pour les membres de l'association. Toute l'année.

Et vous retrouverez bien-sûr les manifestations organisées chaque année par l'association : la Belote au mois de février et la Marche Populaire au mois de juin.

Le Circuit Permanent de 11 kms, sans difficulté particulière, est quant à lui ouvert à tous chaque année du 1er avril au 30 septembre. Les licences sont à vendre au prix de 2€ à la boulangerie de Gerbépal.

Les membres actifs de Gerbépal Animation sont toujours à la recherche de bénévoles : si vous avez du temps et que vous souhaitez participer à l'organisation de l'une de ces manifestations, n'hésitez pas à les contacter !

Pour tout renseignement et inscription : gerbepal.animation88@gmail.com



Départ d'un groupe pour la visite de Bruges

de St Omer. Après la ville, une promenade bateau a permis d'évaluer l'importance du port industriel de Dunkerque. Sans oublier les découvertes gastronomiques : la fabrication de la bière et celle du chocolat avec dégustation.

Si vous souhaitez rejoindre l'association « la Gerbe d'argent » de Gerbépal contactez Lucien VIDAILHLET au 03 29 50 70 45

Les pompiers distingués au 14 juillet



A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet qui s'est déroulée à Corcieux, en présence des élus du secteur, du commandant Nicolas SAUFFROY et du lieutenant-colonel Michel COUJARD, il a été procédé à la remise de distinctions dont celles-ci pour le centre de secours de Gerbépal : au 1^{ère} classe Loïc MARCHAL décoré de la médaille pour 10 ans de service, par le maire de Gerbépal, Bernard THOMAS (notre photo), au galon de caporal à Thibaut LAUMON et Thierry MARCHAL. Sincères félicitations aux récipiendaires.

C'est en novembre 2018 que Le conservatoire d'espaces naturels Lorraine (CENL) a organisé une première réunion publique pour impliquer la population locale dans le devenir du site. A l'issue de cette réunion rendez-vous avait été pris pour la déclinaison du projet d'aménagement. La 2eme réunion s'est tenue cet été au foyer rural de Gerbépal en présence du premier magistrat et d'un petit nombre de personnes, ce qui peut surprendre compte tenu de la place que la défense de l'environnement occupe désormais.... Les conférenciers ont présenté le résultat de leur quête effectuée ces derniers mois sur le terrain. L'état des lieux sur la forêt, la prairie, les prés humides, la tourbière, l'étang et le marais ont donné naissance à un projet validé par le conseil scientifique. La mise en œuvre préconisée va entraîner la coupe des épiciées, l'aménagement des berges de l'étang, le pâturage des prairies, la renaissance de la tourbière avec pour



objectif de maintenir les prairies et leurs cortèges associés, restaurer les habitats tourbeux, favoriser les boisements à haute valeur biologique. Bien sûr le cuivré de la Bistorte (protection de niveau national) le fadet de la Mélèque, le Moiré des Fétuques coté faune, ou côté flore, l'Aconit, la Sphaigne, la Calla des marais, les chardons ont pris une large part au débat, mais pas que. L'assistance s'est intéressée aussi aux moyens mis en œuvre pour l'exploitation forestière, l'information du

public, l'animation scolaire, le parcours didactique, la race des bovins, la pêche etc. En conclusion le CENL a rappelé l'importance de la démarche participative, et précisé qu'il y aura un bilan à mi-parcours sur l'habitat et les espèces et qu'à la fin de ce premier plan de gestion selon les résultats obtenus il sera proposé la poursuite ou la réorientation des opérations compte tenu de l'évolution du site, des connaissances et des enjeux.

Les dojos de Martimpré opérationnels



Sis au 3 col de Martimpré dans une maison construite en 1833 à côté de la chapelle Sainte Anne, cette imposante bâtisse a fait l'objet de travaux importants tout d'abord par la famille Cuny qui l'a sauvegardée. Les nouveaux propriétaires, amoureux des belles pierres, Eric Havez et son épouse Sylvia Lintingre-Havez ont aménagé l'intérieur afin de disposer de deux dojos pour la pratique des arts martiaux et différentes activités liées à la santé et à la prévention.

Bernard Thomas le premier magistrat ne boudait pas son plaisir en visitant les lieux, très attaché à la sauvegarde du patrimoine et à la vie rurale, celui-ci a chaleureusement

remercié les maîtres des lieux pour leurs investissements, économique, sportif et associatif.

Côté sportif, l'encadrement sera assuré par Eric 5ème Dan National et 5ème Dan Japon, 2ème dan judo, 2ème DAN iaido moniteur secourisme, niveau I sport santé, formation gestion des violences et Sylvia professeur de YOGA décerné par l'école Internationale de Yoga Traditionnel. Quant à la structure il y a deux dojos l'un avec tapis l'autre avec parquet permettant la pratique de l'aïkido, aïki-taïso, tai-chi, qi qong, shiatsu et yoga. A l'initiative d'associations, de professeurs privés ou encore de fédération, ces

activités peuvent être organisées en stage au cours d'un weekend ou la semaine avec des professeurs pour adultes ou pour les enfants de 4 à 13ans.

Côté associatif, Mr et Mme HAVEZ ont créé l'association «Dojos de Martimpré» et proposent des activités aux services des habitants de Gerbépal et environs. Accessible à tous, à prix associatif, celles-ci ont trait à la santé, dans le cadre de la démarche « prescrit mov » par exemple, à la prévention des agressions, (pour les femmes et les seniors) à la gestion des violences notamment pour les personnels soignants ou éducateurs, et enfin des activités vers les personnes touchées par un handicap. Une belle structure, bien encadrée, qui ne demande qu'à vivre !!!

Démarrage des activités du Dojos de Martimpré, à partir du 16 septembre :

- Avec Qigong le lundi soir
- Taichi le mercredi soir
- Aïkido de 4 ans à 77 ans répartis les mardi mercredi et jeudi
- Iaido le mercredi soir

Renseignements au 06 81 10 17 16

Pour choisir son activité : opération portes ouvertes mercredi 25 septembre, 18 h00 visite des locaux et réponses aux questions, à partir de 19h00 cours à la demande pour tester les pratiques.

Une bonne et belle marche

La 16ème marche populaire internationale organisée par l'association Gerbépal animation a été plus courtisée que l'an dernier malgré des animations très prisées telles le rallye Vosges Grand Est et le trail de la vallée des lacs. 316 marcheurs ont arpenté, seuls ou en groupes, la moyenne montagne vers le sud-ouest du village et autour de la tête de Nayemont pour les plus courageux qui avaient choisi le parcours des 20 km. Emilien Girardi du haut de ses trois ans, le plus jeune randonneur, a parcouru les 10 km sans sourciller, tout comme Daniel Drouilly, âgé lui de 87 ans, et vu la température qu'il faisait ce sont des exploits qui méritent d'être signalés.



Quant aux Gais Godillots, ils ont été une nouvelle fois le groupe le plus représenté, une fidélité à la marche très appréciée par les organisateurs. Ceux-ci ont été aidés, comme chaque année, par les chasseurs

et le comité de jumelage qui lui assurait le premier contrôle où l'on trouvait pour la première fois, du café, des fruits secs et frais, un plus très apprécié par les marcheurs.

Mario et Régis ont animé la saint Jean Baptiste



Invités par l'association Le Darou, présidée par Michel Didier, à l'occasion de la fête patronale, Mario (Serge Rose) et l'orchestre Régis ont endiablé les visiteurs. Dès la fin de matinée, à la sortie de la messe célébrée par l'abbé Grandjean et alors que la municipalité offrait le traditionnel

apéritif, Mario a fait rire les enfants qui le suivaient pas à pas, qu'il grime les uns, qu'il sculpte des animaux avec des ballons pour les autres, qu'il parcourt la fête avec son mini vélo ou encore lorsqu'il déambulait avec son orgue de barbarie. Après un excellent repas au foyer rural,

où se sont retrouvés 117 convives, le président a remercié quatre bénévoles (Claude et Ginette THOMAS, Claude REMY et Albino GONCALVES) pour leurs très nombreuses années au service de l'association (notre photo). Tandis que les enfants s'essayaient aux nombreux jeux, Régis et son orchestre ont fait valser l'assistance. Le soleil éblouissant a figé une partie de l'assemblée sous la tonnelle du bar, mais celle-ci avait encore assez de peps pour encourager les danseurs, les boissons fraîches et les tartines au nutella y étaient pour quelque chose aussi. En fin de soirée le président et les bénévoles se sont retrouvés pour faire le débriefing de la journée, la soirée était joyeuse, tout le monde était satisfait du bon déroulement de la journée et de l'affluence, ils se sont donné rendez-vous pour l'an prochain.

C'était le 11ème vide grenier du comité de jumelage

Ils étaient tous là de bonne heure ce dimanche, les bénévoles qui dès 5h s'activaient au placement des exposants, une quarantaine, pour la plupart des fidèles de cette manifestation ; les chineurs, pour beaucoup aussi des habitués du vide greniers organisé par le comité de jumelage de Gerbépal. Un dédale toujours très diversifiés, 400 m de bonnes affaires à petit prix, vêtements, jouets, outils, vieilles pièces et billets etc. Le clou du spectacle c'est bien sûr les tartes et beignets de brimbelles, une véritable institution qui a



été prise d'assaut dès 9h. Malheureusement la pluie en début d'après-midi a gâché la fête et les étals ont été vite remballés, seul le quartier autour du barnum a résisté au mauvais temps, les visiteurs ont compensé leur déception avec les knack frites, sandwich, beignets. En fin de soirée débriefing autour de la présidente Catherine Esselin et Benoit Demange, le maître de cérémonie du vide grenier, il se lissait les moustaches, la cuvée était malgré tout bonne.



Une centaine de pèlerins avaient répondu à l'appel de la cloche de la chapelle de Martimpré sur laquelle est inscrit « venez ici chrétiens pour entendre la parole de Dieu » Après avoir effectué une procession, en entonnant le cantique à Sainte-Anne, jusqu'à la croix du pendu, en bordure de la départementale 8, les fidèles ont assisté à l'office religieux célébré en plein air par l'abbé Luc Grandjean.

C'est depuis 1710 à la faveur d'une indulgence accordée par Clément XI qu'a lieu le pèlerinage. Ce bâtiment figure sur un tableau de 1532 exposé dans la chapelle du château de Romécourt où s'est installée la branche aînée des Martimprey à la fin du XVII^e siècle. La chapelle est classée « monument historique » depuis décembre 1990, propriété actuelle de Mr et Mme Robert Baconnier.

Gestion forestière au regard des besoins du coq de bruyère



À l'invitation du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, en collaboration étroite avec l'Office national des forêts et le Groupe Tétràs Vosges, un public diversifié dont Bernard Thomas le maire de Gerbépal, s'est retrouvé pour confronter son approche de la gestion forestière au regard des besoins du coq de bruyère.

Cet animal emblématique du massif des Vosges est le baromètre de la qualité des belles forêts vosgiennes. C'est un indéniable atout pour le territoire : chaque opération sylvicole engagée pour sa préservation permet de conserver des milieux naturels procurant une multitude de services écosystémiques (biens communs). C'est une espèce dite « parapluie » : la protection de son habitat permet la conservation d'une grande diversité d'espèces.

Cette journée du 05 septembre, se déroulant dans le cadre du Plan national d'Actions en faveur du Grand Tétràs, a débuté le matin dans la commune de

Gerbépal par la présentation des exigences écologiques et biologiques du Grand Tétràs et s'est poursuivie par une introduction à la gestion sylvicole durable des forêts. S'en est ensuite suivi l'exposition des consignes de la séance de martelage fictif de l'après-midi. La séance fût effectuée à Anould sur une petite parcelle forestière. Les débats vont bon train au pied des tiges. Que faut-il prélever ou bien conserver ? Les choix s'avèrent complexes et sont le fruit de nombreux échanges, nous pouvons observer une confrontation entre des sensibilités plutôt productivistes et écologistes. Ce moment est alors devenu un temps de réflexions sur la gestion sylvicole durable, notamment autour des divers critères de sélection : le type d'essence, le diamètre de l'arbre, son état sanitaire, sa morphologie, son intérêt pour la biodiversité, la prise en considération du dosage de la lumière dans le peuplement, etc. Pour conclure, l'agent de l'ONF a invité chacun à restituer ses résultats : les débats foisonnent encore, mais déjà nous pouvons ressentir l'acquisition de bons réflexes. Les choix s'appuient alors sur une gestion pensée pour la conservation d'un équilibre durable entre les fonctions économiques, sociales et écologiques de la forêt au travers du cas particulier du coq de bruyère, un symbole de vie sauvage !!!

Les numéros utiles

des services municipaux

La Mairie à votre service :

1, place Maurice Lemaire

Tél : 03 29 50 66 50

Fax : 03 29 50 67 60

ville.gerbepal@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermée les mercredis et samedis après-midi

Agence Postale Communale :

située à la Mairie est ouverte

tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Ecole maternelle et élémentaire :

Tél : 03 29 50 72 45

Bibliothèque :

est ouverte les vendredis de 16h30 à 18h30 les samedis de 10h30 à 12h

Urgences



- SAMU : 15
- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- MEDIGARDE de 20h à 8h en semaine et de 12h le samedi à 8h le lundi matin : 03 820 33 20 20
- ERDF : 0810 33 30 88
- GrDF : 0810 66 88 88
- Hébergement d'urgence : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Maltraitance personnes âgées : 0800 02 05 28
- Bizutage SOS violence : 0810 55 55 00
- Centre Hospitalier Saint-Charles de SAINT-DIE : 03 29 52 83 01
- Centre Hospitalier de REMIREMONT : 03 29 23 41 41
- Centre Hospitalier de GÉRARDMER : 03 29 60 29 60
- Centre Hospitalier Emile DURKHEIM EPINAL : 03 29 68 70 00
- Centre anti-poison de NANCY : 03 83 32 36 36

La gazette de Gerbépal, bulletin municipal de la commune de GERBEPAL

Rédaction et conception : commission communication et information

Impression : imprimerie L'Impression - Tirage : 300 exemplaires